

# Restauration de la continuité écologique sur le Thouet aval

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
- **Services de la collectivité associés** : Service environnement
- **Budget** : 197 873 € TTC
- **Partenaires financiers** : Agence de l'eau Loire-Bretagne
- **Partenaires techniques** : Bureau d'études, Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, Office français de la biodiversité, LPO Anjou
- **Date de début du projet** : 1<sup>er</sup> octobre 2016
- **Date de fin** : 30 novembre 2016



### OBJECTIFS

Le Thouet est un affluent de la Loire qui conflue au niveau de Saumur. Les 32 kms aval du Thouet sont classés dans le Domaine Public Fluvial et gérés par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. Sur ces 32kms, 9 ouvrages transversaux, hérités des activités de minoterie et de navigation étaient présents. En 2013, la CASVL a engagé une réflexion globale sur l'aménagement des 9 ouvrages pour améliorer la continuité piscicole et sédimentaire, ainsi que les capacités d'accueil pour la faune et la flore. Divers scénarios ont été discutés avec les partenaires et un programme d'intervention a été arrêté. Une première phase de travaux a été réalisée en 2016 et un aménagement en particulier est mis en valeur dans cette fiche : l'aménagement du barrage Vieux Moulin.

## MESURES MISES EN OEUVRE

L'ouvrage de Vieux Moulin est un barrage de 180m de large, constitué d'une chaussée en palplanches avec une carapace béton, d'un déversoir béton et de deux vannes vanne de manœuvre (l'une de 12 m remplacé par un batardeau de 12 m de large sur 2 m de haut et une seconde de 5 m de large sur 2 m de haut ). La hauteur de chute à l'étiage de 2m était infranchissable sauf en cas de crue importante. L'influence de l'ouvrage s'étendait sur 3.6 km à l'amont (paysage de plan d'eau, faciès lentiques). Les usages recensés sont l'abreuvement du bétail, la pêche de loisir et l'irrigation.

Les travaux ont consisté en la réalisation d'une échancrure de 40m de large dans la chaussée, jusqu'au fond du lit (soit 2m). L'échancrure a été renforcée pour éviter toute érosion régressive.

Pour accompagner les usagers à la baisse du niveau d'eau à l'étiage, des clôtures pour bovins ont été fournies, des points d'abreuvements ont été aménagés ou remplacés par des pompes de prairie, des points d'irrigation ont été modifiés et un point de prélèvement pour la défense incendie a été remplacé par une réserve à bêche.

## RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Vu la largeur de l'échancrure, l'aménagement s'apparente à un dérasement total et ainsi la libre circulation des espèces et des sédiments est assurée tout au long de l'année.

Outre l'amélioration de la continuité, l'aménagement a eu des effets sur 3.6 kilomètres à l'amont. Les formes de fond (banquettes, radiers, îlots) qui pré-existaient, étaient auparavant masquées par un niveau d'eau maintenu artificiellement haut toute l'année. Dès l'année suivant l'abaissement, des radiers, banquettes et îlots sont apparus, favorisant une diversité des écoulements et des habitats. La végétation pionnière (saules, aulnes, peupliers noirs, etc.) a colonisé ces dépôts de sédiments et le castor d'Europe s'y est implanté, trouvant dans les jeunes saules une ressource de nourriture. La reproduction du pluvier petit gravelot a été constatée sur certaines banquettes.

Les suivis piscicoles menés ont montré une réapparition d'espèces affectionnant les milieux courants, comme le hotu, le barbeau fluviatile et le vairon. Le suivi des invertébrés a également montré une augmentation de la diversité, avec l'apparition d'espèces plus exigeantes.

Un suivi des odonates a été mené. Il indique que le nombre d'espèces retrouvées a augmenté et devrait encore augmenter dans les années à venir vu l'évolution des habitats en rivière (dynamique de pousse des ligneux). Une nouvelle espèce classée vulnérable sur la liste rouge nationale a pu être observée (gomphe semblable).

## Coordonnées

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

[En savoir plus](#)

Contact

Service environnement - Rémi VERCRUYSSSE - technicien rivière et biodiversité

[dege.environnement@agglo-saumur.fr](mailto:dege.environnement@agglo-saumur.fr)

02 41 40 45 78